



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS du conseil communal Séance du 26 février 2026

Date de l'annonce publique de la séance : 19 février 2026 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 19 février 2026

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joé Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a pris note des explications de M. Lars Linster, conseiller Pacte climat, sur l'état actuel des travaux relatifs au Pacte climat à savoir :

- L'inventaire des données relatives au Pacte climat des années 2020 à 2023 de l'ancienne commune de Bous est en cours d'achèvement.
- Un « Klimateam » sera mis en place après l'établissement de l'inventaire prémentionné.
- Une 1^{ière} certification à hauteur de 40% des points prévus dans le catalogue des mesures du Pacte climat pourra être atteint vers la fin de l'année 2026.

02) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil communal du 29 janvier 2026.

03.a) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Delt » sous le numéro 719.

03.b) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BC d'Erpeldange, lieu-dit « Om Héiber » sous le numéro 658.

04) a pris note de l'arrêt du budget rectifié 2025 et du budget 2026 par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 26 janvier 2026.

05) a nommé avec 11 voix pour Mme Yvette Schosseler, membre de la commission communale du vivre-ensemble interculturel, et avec 10 voix et 1 abstention M. Marc Schons, échevin, comme délégués de la commune de Bous-Waldbredimus auprès du comité de pilotage du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel.

06) a approuvé à l'unanimité le projet de morcellement, établi en date du 06 février 2026 par le bureau TR-GEOMETRES sàrl sous la référence 233881, relatif à la parcelle 619/4541, inscrite au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section WA de Waldbredimus, lieu-dit « Rue des Romains ».

07) a décidé à l'unanimité d'intégrer dans la « rue Wiltheim » la rue se situant sur la parcelle 96, section WA de Waldbredimus, commune de Bous-Waldbredimus.

08) a arrêté à l'unanimité un nouveau règlement communal relatif à l'octroi de subventions en vue de la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement.

09) a arrêté à l'unanimité un nouveau règlement communal relatif à l'octroi de subventions pour l'acquisition et l'installation d'appareils électroménagers à basse consommation d'énergie.

10) a approuvé à l'unanimité l'acte N° 27/2026, dressé en date du 20 janvier 2026 par Me Patrick Serres, relatif à la cession à titre gratuit de parcelles dans le cadre de l'exécution du PAP Rothstück.

11) a arrêté à l'unanimité les conditions d'engagement d'élèves et étudiants pour les besoins de l'atelier communal pendant les vacances scolaires en été 2026.

12) a fixé à l'unanimité les rémunérations pour les élèves et étudiants occupés pendant les vacances scolaires en été 2026 pour les besoins de l'atelier communal.

13) a approuvé à l'unanimité la convention du 19 décembre 2025 entre le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la commune de Bous-Waldbredimus et l'association sans but

lucratif "Anne Asbl" dans l'intérêt de la gestion, du fonctionnement et du financement de la Maison Relais Bous pendant l'année 2026.

14) a pris note du plan pluriannuel financier de la commune de Bous-Waldbredimus, plan qui porte sur les années 2027, 2028 et 2029.

15) a approuvé à l'unanimité l'allocation de subsides aux associations locales pour l'année 2025.

16) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

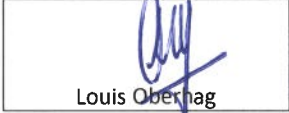
17) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- l'acquisition projetée de parcelles forestières sises à Bous au lieu-dit « Am Raïter » et la participation financière éventuelle de l'Etat.
- une demande à l'adresse de l'association « Amicale Pompjeeën Waldbredimus » relative au dégagement de la grange de la maison Bintener à Waldbredimus pour le 08 mars 2026. Les travaux de démolition de ladite grange, lesquels se feront dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie, pourront commencer vers la mi-mars 2026.
- un appel au public en mars 2026 afin de pourvoir au remplacement des membres sortants des commissions consultatives.
- de l'ouverture de la soumission relative aux travaux de gros-œuvre dans le cadre de la construction d'une nouvelle mairie à Waldbredimus.
- le projet d'aménagement d'une piste de pétanque et d'un terrain de beach-volleyball près du Sport- a Kulturzentrum à Bous, projet lequel ne figure pas dans le budget et qui nécessite donc le vote d'un crédit supplémentaire dès réception des offres.
- la réunion entre associations du 23 février 2026 ayant portée sur l'acquisition de matériel supplémentaire pour l'organisation de manifestations.

a pris note de diverses interpellations de conseillers portant sur

- la renonciation à une participation financière aux coûts d'une navette à l'occasion de l'événement Wine Lights Enjoy.
- l'absence de produits Fairtrade dans les cadeaux de St Nicolas pour les enfants.
- le passage de la Flèche du Sud le 13 mai 2026 et des explications du collège échevinal qu'à l'heure actuelle aucune information n'a été transmise officiellement à la commune.
- la présentation des mesures d'apaisement de trafic au conseil communal et à la commission de la circulation le 24 février 2026 et les explications du collège échevinal portant sur l'organisation de workshop lesquels sont en cours de préparation.
- l'installation d'une main-courante près de l'église pour laquelle des devis ont été demandés par le service technique.
- l'intégration des conclusions du guide pour l'élaboration d'un plan local de résilience dans la planification de bâtiments publics.
- l'aménagement d'un terrain à Assel dans la rue Heisburgerhof, terrain lequel appartient au particulier et qui n'est donc pas à considérer comme trottoir.
- un appel au projet dans le cadre de l'œnotourisme.
- le déménagement de l'association « Amicale Pompjeeën Waldbredimus » laquelle déplore que les locaux de l'ancienne caserne des pompiers de Waldbredimus sont limités en leur espace.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Obernag	 Joé Beissel	 Joe Bleser	